

## PRÉLIMINAIRES

### 19-05.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Ting Zhang, Lynda Montplaisir et Jocelynn Meadows; messieurs Romain Lavoie, Mario Ross, Ghislain Deland, Michel Pineault, Raymond Lacroix (président), Karim Ait Yahia, Alain Dion, Robin Lavoie, Guillaume Baril et François Dornier.

**Absences motivées :** mesdames Anna-Lisa Cone et Joanie Dubé; messieurs Serge Guay et Marc-André Carbonneau.

**Est également absent :** monsieur Gino Pelletier.

**Ont également assisté :** mesdames Sylvie Dufour (point 09), Mélanie Leblanc, Vicky Boucher, Julie Gasse et Lyne Beaulieu; monsieur Stéphane Bergeron (secrétaire).

Monsieur Raymond Lacroix, président, souhaite la bienvenue aux membres. Il fait le point sur les changements à la composition du conseil d'administration. Il rappelle que monsieur Marc-André Carbonneau, bien qu'il soit absent de la rencontre, sera le représentant des étudiantes et des étudiants du Cégep de Rimouski pour l'année 2019-2020. Monsieur Lacroix donne ensuite la parole à monsieur Guillaume Baril, nouveau représentant des étudiantes et des étudiants de l'Institut maritime du Québec, pour lui permettre de se présenter. Monsieur Lacroix fait finalement état du renouvellement du mandat de madame Anna-Lisa Cone, celui-ci étant confirmé pour une durée de trois ans, et ce, depuis le 30 août dernier.

### 19-05.02 – EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 4e (19-04) assemblée du conseil d'administration : *pour adoption*
- .04 – Procès-verbaux des 5e (19-05), 6e (19-06), 7e (19-07), 8e (19-08) et 9e (19-09) réunions de l'année 2019 du comité exécutif : *pour information*
- .05 – Période de questions (information, correspondance, communications)
- .06 – Remerciements et félicitations aux volontaires et membres du comité organisateur du colloque de l'AQPC : *pour adoption*
- .07 – Bilan des priorités 2018-2019 : *pour adoption*
- .08 – Dossiers prioritaires 2019-2020 : *pour adoption*
- .09 – Budget de fonctionnement 2019-2020 : *pour adoption*
- .10 – Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (catégorie C-18 du Cahier de gestion) : *pour adoption*
- .11 – Bilan des délivrances de DEC et AEC pour l'année 2018-2019 : *pour information*
- .12 – Rapport annuel 2018-2019 et plan de travail 2019-2020 de la commission des études : *pour information*
- .13 – Nominations à la commission des études pour l'année 2019 2020 : *pour adoption*
- .14 – Rapport des activités de recherche impliquant le comité d'éthique à la recherche (CER) 2018-2019 : *pour information*
- .15 – Présentation du Guide du conseil d'administration : *pour information*
- .16 – Amendement au calendrier des réunions du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année scolaire 2019 2020 : *pour adoption*
- .17 – Remerciements à monsieur Zachary Réhel : *pour adoption*
- .18 – Remerciements à madame Michelle Lagacé : *pour adoption*
- .19 – Travaux du comité d'évaluation du mandat du directeur général : *pour information*
- .20 – Évaluation continue du directeur général : *pour information*

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Ross, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

**19-05.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 4<sup>e</sup> (19-04) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Romain Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la quatrième (19-04) assemblée de l'année 2019 soit adopté tel qu'il est présenté.

b) Suites

Aucune suite n'est donnée.

**19-05.04 – PROCÈS-VERBAUX DES 5<sup>e</sup> (19-05), 6<sup>e</sup> (19-06), 7<sup>e</sup> (19-07), 8<sup>e</sup> (19-08) ET 9<sup>e</sup> (19-09) RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Les documents sont déposés pour information.

**19-05.05 – PÉRIODE DE QUESTIONS (INFORMATION, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS)**

a) Application de l'article 12 de la Loi sur les collèges (formulaire)

Conformément à l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et à l'article 7.4 du Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège de Rimouski (Règlement 97-01.7, catégorie B-8 du Cahier de gestion), monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, récupère les copies signées du formulaire de déclaration d'intérêts préalablement distribué aux membres.

b) Survol collégial

François Dornier présente un certain nombre de faits saillants des derniers mois.

Il évoque d'abord le colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), qui fut, selon lui, un énorme succès ayant largement dépassé les attentes. Habituellement, cet événement, lorsqu'il se tient dans un milieu urbain, rassemble de 1000 à 1200 participantes et participants. Une participation d'environ 800 personnes était anticipée, ce qui aurait déjà été très satisfaisant. Or, il en est venu quelque 1200! Qui plus est, les commentaires des participantes et participants ont été chaleureusement et unanimement enthousiastes. Les gens ont été enchantés par leur séjour à Rimouski. Le beau temps était au rendez-vous. Le personnel du cégep et de l'IMQ s'est engagé à fond pour faire de cet événement un grand succès.

Monsieur Dornier fait ensuite état de la visite de fonctionnaires du MEES, nommément madame Myriam Côté et quelques collaborateurs responsables des infrastructures au niveau de l'enseignement supérieur. Cette visite a permis de faire le tour des enjeux de l'établissement en termes d'infrastructures et de se voir confirmer certaines nouvelles annexes qui pourront soutenir de manière significative des projets tels que le CABI.

Il informe par ailleurs les membres du conseil de la réception d'une lettre du ministre se rendant à nos arguments pour le programme d'échographie médicale, ce qui permettra un remboursement de l'ordre de 1,6 million de dollars.

Il aborde ensuite le fait que l'équipe de cadres du Collège a été complètement renouvelée par l'adjonction, au cours des 18 derniers mois, de 17 nouveaux cadres, ce qui représente à la fois une opportunité et un défi organisationnel majeur. À ce propos, il signale que quatre journées de perfectionnement et de codéveloppement à l'intention des cadres auront lieu au cours de la présente année académique.

Il fait aussi état des énormes défis de dotation auxquels doit faire face l'organisation, ce qui se traduit par un accroissement du nombre de concours et une raréfaction des candidatures. Cela occasionne également une fatigue toujours plus perceptible chez les membres du personnel. Du côté du personnel enseignant, d'ailleurs, la mise en place du comité bipartite de suivi des ressources, qui s'appuie sur une manifestation de bonne volonté de part et d'autre, devrait permettre la bonification des pratiques.

Il fait le point sur la demande d'obtention du programme en hygiène dentaire au CMÉC, pour lequel le Collège est toujours en attente de nouvelles.

Toujours en lien avec le CMÉC, il fait état des démarches entreprises avec les autorités locales et régionales afin d'en arriver à un partenariat pour la construction d'un gymnase.

Il fait un bref retour sur le programme d'échographie médicale, qui en est à sa deuxième année d'implantation et qui fonctionne bien.

Il annonce la tenue d'un forum stratégique, d'ici les Fêtes, afin de faire le point sur le plan stratégique.

Il aborde ensuite la question de la fermeture de la piscine en raison de bris majeurs. Elle ne sera pas rouverte à court terme, puisqu'elle requiert une rénovation en profondeur et non pas de simples réparations, ce dont il sera notamment question plus tard pendant la réunion.

Il informe finalement les membres que le SEREX a reçu confirmation de son renouvellement comme Centre collégial de transfert de technologie (CCTT).

c) Des nouvelles de la rentrée

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, fait d'abord état des effectifs étudiants préliminaires, précisant que les chiffres officiels seront disponibles à compter du 20 septembre prochain. Pour l'ensemble du Collège, le nombre total d'étudiantes et d'étudiants s'élève à 2 571, ce qui représente une baisse par rapport à l'an dernier, alors que le nombre était de 2 705. Pour le cégep, le nombre est de 2 138 étudiantes et étudiants par rapport à 2 224 l'an dernier. Il s'agit certes d'une baisse, mais moins prononcée que prévu, puisqu'on évaluait le nombre probable à 2 087. Pour l'IMQ, le nombre d'élèves est de 309, par rapport à 334 l'an passé, tandis que, pour le CMÉC, on parle de 124 par rapport à 147 l'année dernière. Elle souligne que le Collège fait le plein de presque 100 % du « bassin naturel » régional, ce qui met en lumière la nécessité d'intensifier le recrutement ailleurs au Québec, ainsi qu'à l'international.

Madame Meadows évoque ensuite les différentes activités d'accueil et d'intégration qui ont été tenues dans le cadre de la rentrée (jeux gonflables, abordage à l'IMQ, spectacle extérieur - qui a malheureusement dû être annulé, conférence sur l'anxiété, qui a manifestement été très appréciée, etc.). Elle signale que plusieurs petites activités ont été tenues, notamment dans les résidences, et qu'on s'interroge sur l'opportunité de cette formule, qui pourrait être remplacée par la tenue d'un nombre moindre d'activités, mais plus importantes.

d) Le point sur les travaux de l'été 2019

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, évoque d'abord la réfection très attendue de la cafétéria, qui inclut l'aménagement de petits espaces plus intimes, dont un concept salon, l'introduction d'un nouveau mobilier et l'installation de prises de courant.

Elle fait ensuite état de la réfection des salles de bain du rez-de-chaussée, qui seraient d'origine. Elle signale que l'opération visant à retirer l'amiante a dû être retardée, ce qui fait en sorte qu'on anticipe la fin des travaux vers la fin septembre pour la première phase (toilettes du côté Ouest). La deuxième phase pourra alors débiter (toilettes du côté Est).

Il est par la suite question de travaux de réaménagement au département de génie mécanique, puis des travaux d'aménagement de l'entrée et de toilettes à l'IMQ, afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.

On évoque ensuite les travaux sur la toiture du basilaire administratif (pavillon d'accueil) des résidences.

On fait état des travaux réalisés ces derniers mois au SEREX, qui, bien qu'ils ne relevaient pas directement du Collège, ont donné lieu à une étroite collaboration.

Madame Beaulieu annonce que les travaux attendus au CFMU seront entrepris sous peu. Tout est en place, les roulottes sont installées; ce n'est plus qu'une question de jours, voire d'heures.

Elle aborde finalement le concept de réfection du PEPS, incluant de nouvelles salles de bain, un bassin plus convivial, etc. Les travaux, évalués à quelque 10 millions de dollars (3 millions pour le bassin) seront organisés en phases, de telle sorte de pouvoir régler le problème du bassin en priorité. Elle souligne que ces infrastructures datent de la fin des années soixante-dix. On demande si la fermeture de la piscine aura une incidence sur la candidature de Rimouski pour l'obtention des Jeux du Québec, notamment par rapport aux subventions anticipées. Elle estime que non. Une proposition de projet devrait être soumise sous peu, vraisemblablement dans le cadre du présent trimestre et le conseil d'administration sera bien évidemment mis dans le coup.

## e) Conseil d'administration du mois d'octobre

Monsieur Raymond Lacroix, président, présente le point. Il informe les membres que la prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra au SEREX, à Amqui, ce qui donnera lieu à un aller-retour le même jour. Les modalités logistiques seront précisées ultérieurement, mais, chose certaine, le déplacement sera remboursé.

## f) Lac-à-l'épaulé

Monsieur Raymond Lacroix, président, présente le point. Il signale que les commentaires et suggestions des membres, entourant le projet de lac-à-l'épaulé, ont été pris en considération et que, conséquemment, cet exercice se tiendra sur une seule journée, le 2 novembre prochain, à la Forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès.

Il évoque les phases de restructuration du conseil d'administration entreprises jusqu'à présent (création du poste de secrétaire général et formation des administrateurs) et indique que le lac-à-l'épaulé s'inscrit dans cette perspective visant à impliquer davantage les administratrices et administrateurs dans la définition des orientations visant à assurer le développement du Collège. Il sera alors question de gouvernance, du partage des responsabilités, des demandes formulées récemment par le ministre, etc.

## g) Journée institutionnelle pour le climat

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

La journée institutionnelle pour le climat s'inscrira dans le cadre de la mobilisation nationale et mondiale pour le climat, le 27 septembre prochain. Madame Meadows signale que cette initiative a pris naissance dans la foulée d'une rencontre avec monsieur Alain Dion, coordonnateur du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski, tenue en juin dernier.

Une campagne de promotion (affiches, site Web, etc.) est en cours. Une conférence aura lieu en matinée, suivie d'un atelier de fabrication de pancartes pour la manifestation qui se tiendra sur l'heure du dîner, après quoi les participantes et participants pourront se restaurer dans le cadre d'une soupe populaire. Le documentaire « L'Arche d'Anoté » sera présenté en après-midi, au cours duquel se tiendront également des ateliers et kiosques.

Madame Meadows signale que deux demandes présentées dans le cadre de cet événement ont été acceptées par la Ville (manifestation/marche - transport en commun gratuit). Elle souligne la collaboration avec l'UQAR ainsi qu'avec d'autres groupes de la région, se félicitant du leadership de notre établissement. Elle mentionne que, de son côté, l'école Langevin de la Commission scolaire des Phares a tenu une journée pédagogique.

Le CMÉC et l'IMQ participeront également à la journée institutionnelle, mais en tenant compte de leurs particularités. Madame Mélanie Leblanc souligne, à cet égard, que les cours ne seront pas levés à l'IMQ, mais que les étudiantes, étudiants et membres du personnel qui le peuvent seront invités à prendre part aux événements prévus à la programmation du cégep, particulièrement sur l'heure du dîner. En terminant, madame Meadows adresse des félicitations au comité organisateur et tout particulièrement à monsieur David Pelletier.

Monsieur François Dornier informe les membres de son intention de faire en sorte que le Collège adopte une version adaptée de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

## ADMINISTRATION

En raison de la présence d'une invitée pour la présentation du budget de fonctionnement, monsieur Lacroix suggère que le point 09 soit traité à ce moment de la rencontre, ce que les membres acceptent d'emblée.

### 19-05.09 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019-2020 : POUR ADOPTION

Madame Sylvie Dufour, coordonnatrice des Affaires financières, présente le point.

Conformément à l'article 26.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Cégep doit transmettre au Ministère, au plus tard le 30 septembre, son budget annuel.

Madame Dufour signale que le Collège en est à la 5<sup>e</sup> année du plan de redressement, qui doit normalement connaître sa conclusion en 2020-2021, et qu'il est en avance sur l'échéancier et les objectifs. Elle rappelle qu'on est passé à une nouvelle formule de financement (de FABES à FABRES; « R » pour « recherche » et « régions ») ayant entraîné l'abrogation de certaines annexes, bien que les budgets s'y rattachant aient été maintenus et intégrés dans le financement régulier, ce qui peut donner lieu à un peu de confusion. Les sommes qui se retrouvaient sous ces annexes ne sont plus expressément dédiées, ce qui requiert une nécessaire réflexion sur les choix à faire.

Madame Dufour signale qu'en tenant compte, entre autres, de l'augmentation des coûts de système et du Rangement 23 pour les enseignantes et enseignants, les surplus découlant de cette nouvelle formule de financement se traduisent par une marge de manœuvre réelle de quelque 500 000 \$, ce qui requiert qu'on continue de faire preuve de prudence au niveau budgétaire.

Madame Dufour précise qu'elle s'emploie à impliquer les gestionnaires dans le processus d'élaboration du budget, ce qui devrait contribuer à les sensibiliser aux enjeux auxquels le Collège est confronté.

Une question est posée au sujet des projets spécifiques, qui apparaissent nombreux. On explique notamment que, dans le cadre du plan de redressement, on a préféré recourir à des projets spécifiques plutôt qu'à la création de postes, ce qui, par ailleurs, permet d'en évaluer la pertinence.

CONSIDÉRANT l'allocation initiale des cégeps transmise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et les prévisions de revenus et dépenses pour l'année 2019-2020;

Il est PROPOSÉ par monsieur Romain Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le budget de fonctionnement 2019-2020 comme suit :

FONDS DE FONCTIONNEMENT :

Revenus	57 388 146 \$
Dépenses	56 983 713 \$
Surplus	404 433 \$
Immobilisations	173 711 \$
Variation Solde de fonds	230 722 \$

**19-05.06 – REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS AUX VOLONTAIRES ET MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR DU COLLOQUE DE L'AQPC : POUR ADOPTION**

Pour faire suite aux félicitations et remerciements exprimés plus tôt, monsieur François Dornier, directeur général, présente une résolution en ce sens.

Du 5 au 7 juin dernier s'est tenu à Rimouski le 39<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). À cette occasion, près de 1 200 personnes de tous les coins du Québec ont séjourné à Rimouski pendant trois jours. Il s'est agi d'une vitrine extraordinaire pour notre collège, mais également pour toute notre région.

Aux dires de tous les congressistes, ce fut un très grand succès dû en très grande partie au dévouement, à l'efficacité et à la compétence de toute une brigade de volontaires mise sur pied par la Direction des études.

CONSIDÉRANT l'ampleur du défi confié à la Direction des études;

CONSIDÉRANT l'implication du comité organisateur;

CONSIDÉRANT la participation exceptionnelle de volontaires;

CONSIDÉRANT la compétence et le dévouement avec lesquels ils ont relevé ce défi;

CONSIDÉRANT le rayonnement de cet événement pour notre collège et pour la région;

Il est PROPOSÉ par monsieur François Dornier, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de faire parvenir à tous les volontaires et aux membres du comité organisateur une motion de remerciements et de félicitations pour l'excellence du travail accompli lors de la 39<sup>e</sup> édition du colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale tenue à Rimouski du 5 au 7 juin 2019.

**19-05.07 – BILAN DES PRIORITÉS 2018-2019 : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le Collège détermine, chaque année, les dossiers prioritaires s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations. Comme ceux-ci traduisent les grandes orientations du Collège, leur évaluation doit être soumise au conseil d'administration.

On souligne l'emploi fréquent de l'énoncé « en cours », sans indicateurs permettant d'en évaluer la progression. Monsieur Dornier reconnaît qu'il faut, à terme, en arriver à des objectifs et, conséquemment, des bilans qui soient davantage explicites, notamment en établissant une distinction entre les objectifs courants et les objectifs spécifiques.

CONSIDÉRANT l'évaluation du cheminement des dossiers prioritaires par chaque unité administrative du Collège;

CONSIDÉRANT que le bilan des priorités 2018-2019 a été présenté au comité de direction;

Il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le bilan des priorités 2018-2019.

**19-05.08 – DOSSIERS PRIORITAIRES 2019-2020 : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le Collège détermine, chaque année, les dossiers prioritaires s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations. Comme ceux-ci traduisent les grandes orientations du Collège, leur choix doit être soumis au conseil d'administration.

Monsieur Dornier présente plus spécifiquement les six priorités de la Direction générale. De plus, il fait distribuer séance tenante une copie modifiée des priorités du Bureau de la promotion, de l'information et des communications (page 10 du document afférent), quelques compléments d'information y ayant été ajoutés après son émission.

CONSIDÉRANT que chaque direction et chaque unité administrative a identifié les dossiers prioritaires devant contribuer à la réalisation du plan stratégique et lui permettre de s'acquitter de ses obligations;

CONSIDÉRANT que les dossiers prioritaires 2019-2020 ont été présentés au comité de direction;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les dossiers prioritaires 2019-2020.

**19-05.09 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019-2020 : POUR ADOPTION**

Ce point a été traité immédiatement après la période de questions (point 05).

**19-05.10 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE (CATÉGORIE C-18 DU CAHIER DE GESTION) : POUR ADOPTION**

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le point.

Le 14 juin 2016, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a adopté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle et demande aux organismes publics visés à l'article 4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) d'adopter, pour chaque année financière, un plan de gestion des risques.

Cette Directive a pour but de préciser les obligations du Collège concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle. Conformément à l'article 3 de la Directive, « Le dirigeant de chaque organisme public conçoit et met en place un cadre organisationnel (politique interne) de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle permettant aux intervenants stratégiques, dont le Responsable de l'observation des règles contractuelles, d'identifier, d'analyser et d'évaluer ces risques ainsi que de mettre en place des contrôles ou des mesures d'atténuation. »

Ce cadre organisationnel doit être adopté par le Collège afin de :

- préciser les rôles et responsabilités de tous les intervenants;
- planifier et adopter un plan de gestion des risques de corruption et de collusion;
- veiller à l'application du plan annuel de gestion des risques;
- prévoir la reddition de comptes et la révision périodique du cadre.

Suivra ensuite l'élaboration d'un plan de gestion des risques qui intégrera toutes les étapes du processus de gestion contractuelle, de l'identification des besoins jusqu'à la fin du contrat, incluant notamment les risques de manquement à l'intégrité des membres des comités de sélection.

Rappelons que la gestion des risques en matière de corruption et de collusion est une démarche qui vise à promouvoir une culture d'intégrité, de transparence et de conformité dans les administrations publiques.

En complément d'information, madame Beaulieu signale notamment que 45 « risques » ont été identifiés dans le *Guide d'élaboration d'un modèle de cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* élaboré par l'UPAC. Elle précise que le plan, pour la 1<sup>re</sup> année d'application, doit être présenté avant décembre 2019 et que le comité de vérification serait mis à contribution.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle en septembre 2016;

CONSIDÉRANT les obligations du Collège en tant qu'organisme public visé à l'article 4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1, a.26);

Il est PROPOSÉ par monsieur Ghislain Deland, APPUYÉ par madame Ting Zhang et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (catégorie C-18 du Cahier de gestion) telle qu'elle est présentée.

**19-05.11 – BILAN DES DÉLIVRANCES DE DEC ET AEC POUR L'ANNÉE 2018-2019 : POUR INFORMATION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le sommaire des émissions de Diplômes d'études collégiales (DEC) et d'Attestations d'études collégiales (AEC), et ce, pour l'année scolaire 2018-2019.

On demande s'il s'agit d'un bon outil pour déceler les tendances. Les tendances générales sont assez constantes. Les prévisions permettent d'avoir un portrait global des effectifs. Cependant, il est difficile de savoir dans quel programme les étudiantes et étudiants vont s'inscrire. Les programmes techniques ont généralement la cote. Il faut valoriser les programmes préuniversitaires.

Madame Mélanie Leblanc complète la réponse en signalant que l'IMQ connaît une baisse des demandes d'admission dans les programmes de génie mécanique de marine et de logistique de transport, tandis que la demande est largement supérieure à la capacité d'accueil en navigation.

Elle souligne la rigidité des grilles de cours des programmes, qui permet difficilement de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants actuels. L'IMQ travaille à assouplir ces grilles afin de rendre les programmes plus attractifs (en réduisant la durée du programme pour les élèves ayant déjà un DEC et en prolongeant le cheminement pour ceux qui le désirent). Elle souligne de plus que les élèves sont confrontés à l'attrait toujours plus irrésistible du marché du travail, particulièrement dans le contexte actuel de pénurie de main-d'oeuvre, le tout sans avoir complété leur diplomation, et que ceci est inquiétant, entre autres pour l'attrait de nos programmes 4 ans pour lesquels il faut sans faute assurer la diplomation pour l'entrée sur le marché du travail (exigences des brevets maritimes).

**19-05.12 – RAPPORT ANNUEL 2018-2019 ET PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES : POUR INFORMATION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente les documents.

**19-05.13 – NOMINATIONS À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2019 2020 : POUR ADOPTION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

Le Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n° 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion) détermine, comme son nom l'indique, la composition de la commission des études de même que la durée des mandats.

Des mandats ont pris fin en juin 2019 et certains mandats se terminant en juin 2020 étaient toujours à pourvoir. La nomination de nouveaux représentants (pour un mandat d'une durée de deux ans ou moins) est donc requise. Selon l'article 2.2 du Règlement, il incombe au conseil d'administration de procéder à ces nominations.

Parce que le conseil d'administration ne siégeait pas avant la première séance de la commission des études pour l'année 2019-2020 et pour éviter de retarder les travaux de cette dernière, le comité exécutif, en vertu de l'article 5.8 o) du Règlement de régie interne du Collège de Rimouski (Règlement n° 98-01.8, catégorie B-1 du Cahier de gestion) stipulant que « le Comité exécutif est responsable (...) cours de la période comprise entre la dernière réunion d'une année scolaire et la première réunion de l'année scolaire suivante (...de) prendre (exceptionnellement) toute autre décision qui relève de la compétence du Conseil », a procédé à la nomination des membres de la commission pour 2019-2020 (CE 19-08.09).

Depuis l'adoption de cette résolution, un changement à la composition a été demandé. En effet, un nouveau partage des dossiers a été effectué parmi les conseillères pédagogiques de l'équipe du Développement pédagogique. Ainsi, c'est madame Ann-Marie Nadeau qui siègerait à la commission à titre de professionnelle affectée au développement de programmes, en remplacement de madame Annie-Claude Prud'homme.

CONSIDÉRANT les postes à pourvoir et les consultations effectuées en vertu de l'article 3 du Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n° 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT l'article 5.8 o) du Règlement de régie interne du Collège de Rimouski (Règlement n° 98-01.8, catégorie B-1 du Cahier de gestion) qui stipule que « le Comité exécutif est responsable (...) cours de la période comprise entre la dernière réunion d'une année scolaire et la première réunion de l'année scolaire suivante (...de) prendre (exceptionnellement) toute autre décision qui relève de la compétence du Conseil »;

CONSIDÉRANT la révision du partage des dossiers des conseillères pédagogiques;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Karim Ait Yahia et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer les personnes suivantes pour siéger à la commission des études pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Deux cadres de la Direction des études : monsieur Sébastien Auclair et madame Mélanie Giguère;
- Une professionnelle ou professionnel affecté au développement des programmes : madame Ann-Marie Nadeau, en remplacement de madame Annie-Claude Prud'homme (CE 19-08.09);
- Enseignante ou enseignant responsable de programme – secteur technique : monsieur Luc Jobin;
- La directrice adjointe ou le directeur adjoint à l'enseignement régulier de l'Institut maritime du Québec : madame Imane Benhayoune;
- La directrice ou le directeur du Centre matapédien d'études collégiales : madame Geneviève Morin.

**19-05.14 – RAPPORT DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE IMPLIQUANT LE COMITÉ D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE (CER) 2018-2019 : POUR INFORMATION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le document répertoriant les activités de recherche impliquant le comité d'éthique à la recherche au cours de l'automne 2018 et l'hiver 2019.

**19-05.15 – PRÉSENTATION DU GUIDE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : POUR INFORMATION**

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point. Il expose la façon dont est organisé le guide et invite les membres à le consulter dans l'espace Drive réservé au conseil d'administration. Il souligne qu'on y trouve, entre autres, un lien vers la nouvelle page Internet créée par le Ministère expressément à l'intention des membres des conseils d'administration des cégeps.

**19-05.16 – AMENDEMENT AU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019 2020 : POUR ADOPTION**

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Le 28 mai dernier, le conseil d'administration adoptait son calendrier des réunions ainsi que celui du comité exécutif pour l'année scolaire 2019-2020 (CA 19-04.19). Toutefois, en raison de nouvelles procédures administratives pour la présentation du budget annuel qui requièrent la tenue d'une réunion en juin, on doit procéder à une réorganisation du calendrier pour les mois d'avril, mai et juin 2020.



CONSIDÉRANT les nouvelles procédures administratives pour la présentation du budget;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Ross, APPUYÉ par madame Lynda Montplaisir et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le calendrier amendé des réunions du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année scolaire 2019-2020 tel qu'il est présenté.

**19-05.17 – REMERCIEMENTS À MONSIEUR ZACHARY RÉHEL : POUR ADOPTION**

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Monsieur Zachary Réhel a représenté les étudiantes et étudiants du Cégep de Rimouski au conseil d'administration du Collège de Rimouski du mois de mai 2018 au mois de juin 2019. Monsieur Réhel a contribué au bon fonctionnement du conseil d'administration dans la conduite de ses travaux, et ce, dans le meilleur intérêt de l'établissement, ayant eu, dans cet esprit, une préoccupation particulière pour l'amélioration constante des conditions d'études des étudiantes et des étudiants.

CONSIDÉRANT la disponibilité de monsieur Réhel comme membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT son engagement, son implication et son intérêt au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier monsieur Zachary Réhel pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

**19-05.18 – REMERCIEMENTS À MADAME MICHELLE LAGACÉ : POUR ADOPTION**

Monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, présente le point.

Madame Michelle Lagacé a représenté les étudiantes et étudiants de l'Institut maritime du Québec au conseil d'administration du Collège de Rimouski du mois de mars au mois d'août 2019. Malgré son très court mandat, madame Lagacé a su démontrer son intérêt à contribuer au bon fonctionnement du conseil d'administration dans la conduite de ses travaux.

CONSIDÉRANT la disponibilité de madame Lagacé comme membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT son implication et son intérêt au regard des divers dossiers présentés, et ce, en dépit d'un mandat très court;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier madame Michelle Lagacé pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

**19-05.19 – TRAVAUX DU COMITÉ D'ÉVALUATION DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : POUR INFORMATION**

Monsieur Raymond Lacroix, président du comité, présente le point.

Il précise que les membres du comité rencontreront prochainement le directeur général pour lui présenter le rapport d'évaluation et en discuter avec lui.

Par la suite, une autre rencontre aura lieu avec monsieur Dornier pour définir les objectifs du prochain mandat, lesquels devraient être soumis au conseil d'administration d'ici janvier 2020.

La révision du processus d'évaluation du mandat devrait pour sa part connaître son aboutissement d'ici la fin de l'année académique.

**19-05.20 – ÉVALUATION CONTINUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : POUR INFORMATION**

Monsieur Raymond Lacroix, président du comité, présente le point.

Il signale que, conformément à ce que prévoit le règlement, le comité s'est réuni avant la fin du mois d'août afin de lancer le processus d'évaluation continue.

Le comité entreprendra ses travaux en tenant compte des objectifs qui auront été définis par le comité d'évaluation du mandat, mais surtout des dossiers prioritaires 2019-2020 précédemment adoptés dans le cadre de la présente réunion.

**AFFAIRES DIVERSES**

Aucun point n'est ajouté à cette rubrique.

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Karim Ait Yahia, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 35.

---

président

---

secrétaire